

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 05/09/2025

Sont présents :

Antonio Del Rio
Chantal Leva
Jean-Marie Trappe
Joëlle Del Rio
Laurence Audibert
Michèle Fayolle
Michelle Pourrez
Nedjma Soncin
Roland Vaschalde
Sylvie Delbosc

Sont excusés :

Alice Chastel
France Caron
Monique Cellier
Audrey Court
Jean -François Lalot

Absents :

Invité : Marieke MUEL

- 1) Lecture et validation du compte-rendu du CA du 27/06 2025 :
Voté à l'unanimité.

- Projet Vélo

Montant du devis TTC		13 764,90 €
<u>Montant des subventions :</u>		
Pour le projet –vélo se sont rajoutées à ce jour		
Subvention	Reçu et à recevoir	Sur facture
Comcom Aubenas Vals	1 000,00 €	
Agir à Don	1 200,00 €	
ASA Groupe	1 500,00 €	
ETIENNE VSL Ambulances	500,00 €	
La Région Rhône Alpes/Auvergne		2 500,00 €
Le département 200€/ *6 vélo		1 200,00 €
Le département complément		400,00 €
Crédit Mutuel,		3 000,00 €
Apport asso APRRES de 20%	2 379,00 €	
Reçu et à recevoir Montant	6 579,00 €	
Sur présentation de facture Montant		7 100,00 €
Montant total des subventions		13 679,00 €
Reste à charge		85,90 €

Le mode de règlement

Possibilité de déposer un acompte du montant déjà perçu à la commande et pour le solde

La proposition a été faite lors de la réunion de demander au Crédit Mutuel un prêt relai au taux de 0 % pour la partie des **7 100€ SEPT MILLE CENT EURO** qui seront débloquer sur présentation de la facture acquitte facture en pièce jointe le devis rectifier que je viens de recevoir

AVEC UNE BAISSSE DE TARIF SINIFICATIVE. (**Une offre du constructeur MOUSTACHE du montant de 100€ par vélo aux associations**)

La question qui se pose est doit-on attendre plus longtemps ??????????

2) Intervention de Marieke :

Bilan des de Pilâtes : à la suite du nombre grandissant il a été convenu d'ajouter une séance complémentaire de pilâtes.

Il a été décidé de continuer les 3 cours d'APA du jeudi jusqu'à Noël et en fonction du nombre d'inscrits on mettra en place le cours de pilâtes supplémentaire en janvier 2026, le jeudi de 11h00 à 12h00 au prix est de 11€ par mois

A Rosieres

Il a été convenu d'une séance de pilâtes le premier lundi de chaque mois en

2^{eme} heure pour une période d'essai à partir du 06/10 et ce jusqu'au 15/12

Il sera donc demandé au participant de la **2^{eme} heure** de venir à la séance de 14h15

Et il leur sera possible de rester pour la séance de pilâtes

(se munir d'un tapis de sol pour l'activité pilâtes)

Résultat du sondage :

Reprogrammation du jacuzzi : les Résultats 17 pour et 15 contre

Abandon de la sophrologie. : les Résultats 15 pour et 18 contre

Continuation du Pilates : les Résultats 18 pour et 16 contre

Mais avec 2 séances (à voir séance supplémentaire : le jeudi de 11h à 12h

Les rapporteurs de chaque commission ont été nommé

3) Commission site web : Antonio DEL RIO en cours de réalisation

4) Commission Pique-nique : Valérie JAGLOVSKY

5) Commission Assemblée générale et Loto : Chantal LEVA

6) Commission animation musicale : Laurence AUDIBERT

Dates prévues pour les différentes actions

7) Le thé dansant :

Pas de disponibilité pour le dimanche 25 octobre Laurence AUDIBERT voie avec la mairie et les musiciens pour une nouvelle date

8) Le Repas de Noël :

Samedi 13/12/2025 à midi La commission a la charge de clarifié les prestations du restaurateur de saint PONS Mme. **Tronquoy Caroline (les délices gourmands de CARO)** Il est demandé des informations complémentaires sur la possibilité d'avoir 2 propositions pour les entrées et le plat principal savoir également pour la fourniture des couverts d'autres devis sont en attente

- 9) **le site web** : nous devons les rencontres pour la mise en le garnissage des onglets.
Un RDV m'a été proposé pour le mercredi 17/09 à 9h00 Pour déposer vidéo photos et autres informations
- 10) **Le loto** : Préparation en cours = définir si Buvette / Petite Restauration et Diffusion (réseaux sociaux + réalisation des affiches par Sylvie DELBOSC) Prospection à faire pour Récupérer des LOTS avec Attestation provenant de l'APRRES
- 11) Concernant le piquenique du mois de juin aux vues du manque d'implications des adhérents il ne sera plus dans le calendrier pour les prochaines années.
- 12) **Le jacuzzi** :
Le cout de la séance de jacuzzi le cout et de 8,00€ par personne participant par groupe de 5 personnes le vendredi de 11h00 à 12h00 tous les 15 jours pour commencer
La première cour débutera le 03/10/2025 sur inscription pour le SPA de Jastre de même que pour la perle d'eau.

13) **Le SPA** :

Une séance de spa par groupe de 3 personnes comprenant 30minutes de massage localisé et 30 minutes de jacuzzi le cout pour 17h50/séance/personne.

La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le 24 octobre2025 16h00

EN

Mairie de St Didier *sous Aubenas*

300, route de Montélimar
07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS

19 h 15 : la séance est levée

Pour le président,
Valérie Jaglovsky Membre du Conseil d'administration